

L'Oribus – histoire et société en Mayenne n° 120 de novembre 2024 Les femmes votent en 1945 : électrices, mais très peu d'élues

Avec Alain Olivier, correspondant de l'Institut d'histoire du temps présent pour la Mayenne ⁽¹⁾, le n° 120 de *L'Oribus* (novembre 2024, 60 pages, 10 euros) ⁽²⁾ nous rappelle que c'est seulement en 1944, il y a quatre-vingts ans, que les femmes en France peuvent voter lors des élections, être candidates et être élues. Mais si dès 1945 il y a une soixantaine de conseillères municipales en Mayenne, il faudra attendre plus de quarante ans pour qu'il y ait une conseillère générale !

✓ **Alain Olivier, « Les vingt premières années du vote des femmes en Mayenne, 1945-1965 »** : les femmes ont pu voter pour la première fois lors des élections municipales du 29 avril 1945. L'ordonnance du 21 avril 1944 signée par le général de Gaulle est loin de susciter un très grand enthousiasme. L'auteur explique que les Français et les Françaises, avec la fin de la guerre et les restrictions alimentaires, ont sur le moment d'autres préoccupations. En Mayenne, c'est pourtant plus qu'un doublement des inscrits sur les listes électorales que provoque cette possibilité d'accès des femmes à une plus grande participation à la vie politique. Cependant, on s'attend à une très forte abstention. Même l'évêque de Laval exhorte les femmes à remplir leur devoir de citoyenne... peut-être « *pour endiguer la progression prévisible des partis de gauche* » ?

Finalement, les femmes viennent bien voter. En avril 1945, soixante-six femmes sont élues dans les conseils municipaux du département, dont vingt-trois cultivatrices, pour un total de 3 540 élus (1,9 %). Aucune femme n'est élue maire ; cinq seulement sont adjointes. L'augmentation du nombre d'élues sera très lente. Le principal frein à l'éligibilité des femmes serait « *l'inégalité d'instruc-*



Angèle Ligère (1891-1970), institutrice, a été la première femme maire d'une commune en Mayenne. Elle a été maire de Voutré de 1947 à 1965.



tion » entre elles et les hommes. Pour l'évêque de Laval, en 1947, la place de la femme est à son foyer et vouloir qu'elle vive la même existence que celle de l'homme est « *l'une de ces stupides aberrations d'une société insuffisamment spiritualiste pour saisir les nuances essentielles de la psychologie humaine* »...

Si les femmes sont électrices et votantes, peu sont candidates, et encore moins élues, et elles sont cantonnées aux élections municipales, très peu aux cantonales ou aux législatives. Il faut attendre 1973 pour qu'une femme, Marie-Louise

(1) – <https://www.ihtp.cnrs.fr/>

(2) – Publication de l'association « L'Oribus, histoire et société en Mayenne ». Site Internet : <https://oribus.fr/>

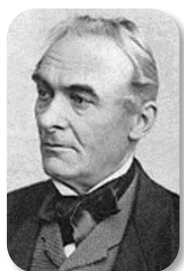
Buron, devienne en Mayenne conseillère générale. Élisabeth Doineau, en 2014, la première sénatrice ; Géraldine Bannier, en 2017, la première députée ; Valérie Hayer, en 2019, la première députée européenne.

✓ **Isabelle Las, « Laval en 1754 – Un plan inédit »** : par une copie du premier quart du XX^e siècle conservée dans les collections des musées de Laval, les historiens ont connaissance d'un plan de Laval dressé en 1753, aujourd'hui disparu. Curieusement, existe un autre plan de la ville de Laval, daté celui-là de 1754, trouvé dans le fonds des archives du château de la Patrière, à Courbeveille.

Laval est alors une petite ville d'environ 13 000 habitants. La fabrication et le commerce des toiles sont la principale activité économique. Isabelle Las décrit l'atlas de 1754 avec sa trentaine de feuilles et ses quatorze parties. L'auteure suggère que cet atlas était « *destiné à dresser la liste des propriétaires et des locataires des différentes parcelles du territoire urbain, mais l'objectif poursuivi (...) reste à établir* ».

Isabelle Las poursuit son étude par un inventaire de tous les plans de Laval et une étude comparative, en particulier concernant la copie du plan de 1753 et l'atlas de 1754. Le contexte de création et la finalité de cet atlas ne peuvent être déterminés avec certitude, conclut Isabelle Las, mais celui-ci pourrait être lié à la mise en place d'un nouvel impôt impliquant « *la nécessité de contrôler les divers passages permettant d'entrer dans la ville* ».

✓ **Jean Steunou, « Prosper Mérimée en Mayenne »** : l'auteur publie d'emblée le brouillon d'une lettre que Prosper Mérimée (1803-1870), inspecteur général des Monuments historiques (1834-1860), a écrit à Tours durant la première moitié du XIX^e siècle. L'écrivain, historien et archéologue, y décrit Jublains qu'il présente comme « *un Pompéï militaire* ». Il se dit « *enthousiasmé* » par ce qu'il considère « *unique* » : « *le seul exemple qu'il nous reste de l'architecture militaire des Romains* ». Pour Prosper Mérimée, « *il faut absolument déblayer cela de fond en comble coûte que coûte* ». Jean Steunou montre que localement, sauf exceptions, l'enthousiasme de Prosper Mérimée n'est pas complètement partagé... En janvier 1848, par exemple, le conseil municipal regrette que « *les propriétaires ont eu à se plaindre que leurs terrains avaient été dévastés [à cause des fouilles] sans qu'ils puissent obtenir d'indemnités* »...



Prosper Mérimée (1803-1870) : Jublains, mais aussi Évron (malgré tout), lui doivent beaucoup...

Prosper Mérimée est également allé à Évron. Mentionnant la basilique, « *mon horreur a été grande, précise-t-il, en la trouvant badigeonnée depuis le haut jusqu'en bas de la manière la plus féroce* ». Il approuve des réparations « *assez bien conçues* », mais s'inquiète tout de même du « *grande usage de tuffeau* », lequel résiste assez mal à la pluie et aux gelées. La chapelle Saint-Crépin, jugée « *fort intéressante* », est alors une propriété privée. Il recommande son acquisition, « *sa restauration et son appropriation au culte* »... Par contre, le conseil municipal projette de faire bâtir juste à côté une mairie. « *J'ai dit ce que j'en pensais et j'ai fort scandalisé Messieurs de la mairie* », précise Prosper Mérimée. Au fil des décennies, le temps lui donnera raison...

✓ **Dominique Delaunay, « La cuisine monastique »** : l'auteur poursuit le dossier consacré à l'abbaye du Port-du-Salut, à Entrammes, publié dans les n^o 118 et 119 de *L'Oribus*. Dominique Delaunay présente un coutumier de 1834 « *qui contient des renseignements pour la cuisine des hôtes* ». Il y avait aussi une cuisine de la communauté et une autre encore pour les « *infirmes* ». Le coutumier fournit des recettes et diverses techniques culinaires.

✓ **Gaston Chérel, « 1777 – On veut déplacer le cimetière de Saint-Vénérand »** : l'auteur explique que la construction à Laval de l'église Saint-Vénérand, à partir de 1485, « *conduit à s'interroger sur le lieu de sépulture qui y sera associé* ». Plusieurs solutions sont possibles. Cependant, on n'imagine pas une nouvelle église sans son cimetière. Un aménagement provisoire est réalisé, mais l'espace est petit. Il y aurait bien un terrain idéal, mais la propriétaire refuse de vendre. Il va falloir user de stratagèmes pour finalement la convaincre de céder son terrain... Le nouveau cimetière est béni en 1512.

Apparemment, l'utilisation de ce cimetière se fait sans difficulté particulière. Par contre, au XVIII^e siècle, on se montre « *préoccupé par la mauvaise hygiène dans les villes et surtout dans les cimetières* ». Une ordonnance royale du 10 mars 1776 introduit de nouvelles mesures pour les sépultures. Le cimetière de Saint-Vénérand se retrouve condamné : superficie insuffisante ; manque d'aération (« *Par manque de ventilation, les miasmes ne sont pas évacués* ») ; humidité du sol, d'où une putréfaction très lente... En outre, le cimetière est un lieu de passage et un terrain de jeux pour des enfants du voisinage...

Les habitants s'opposent au transfert de leur cimetière. Malgré tout, divers scénarios sont explorés, mais aucun n'est totalement satisfaisant. La fermeture du cimetière n'est administrativement décidée qu'en janvier 1794. Pour Gaston Chérel, c'est l'illustration de « *la fin de l'association église-cimetière qui depuis le début du Moyen Âge établissait une proximité entre les vivants et les morts* ».